Image not found or type unknown

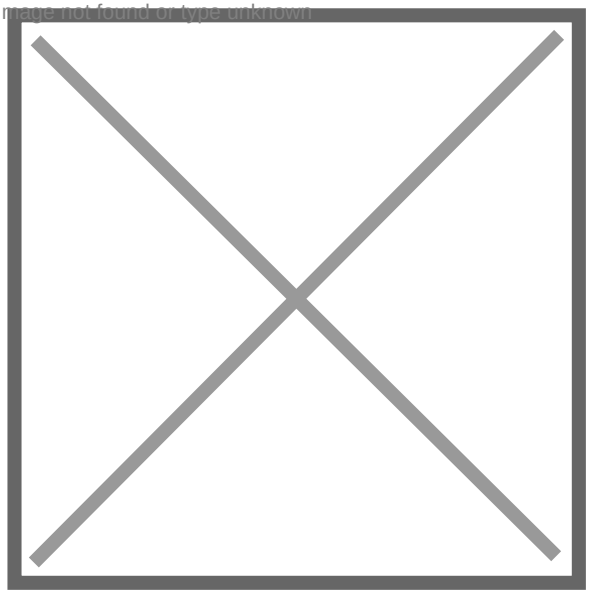

Divorce avec un immigre au bout de 1 an

Par **LAT**, le **15/10/2010** à **18:52**

Bonjour,

Je me suis mariée le 31 juillet de l'année dernière avec un étranger, au Maroc. Depuis son arrivée en France, mon époux a complètement changé, je ne dois plus sortir, plus aller voir ma famille, il est devenu violent (violence coups et blessures). J'ai mis un bébé au monde il y a un mois et demi, j'aimerai qu'il n'ait pas la garde absolue de mon enfant et que lui retourne dans son pays car rien ne lui est important sauf ses papiers. Il ne s'occupe pas de notre enfant et devient plus agressif, je ne veux pas vivre dans la peur ni pour moi ni pour mon enfant.

J'aimerai savoir, comme son récépissé fini le mois prochain, comment faire ?

Merci.

Par **mimi493**, le **15/10/2010** à **20:46**

Vous avez donc porté plainte pour violence et vous devez prendre un avocat pour
1) obtenir qu'il soit contraint de quitter le domicile
2) demander le divorce.

Dès qu'il a quitté le domicile, vous prévenez la préfecture

Par **Clara**, le **16/10/2010** à **11:52**

Sauf que là, c'est la femme qui est battue, son mari croit qu'il l'a acheté et lui a reservé une mauvaise surprise une fois en France. Une femme, c'est pas un chameau qu'on peut battre et diriger comme on veut, la femme est l'egale de l'homme, ce monsieur a confondu

Par **mimi493**, le **16/10/2010** à **12:15**

D'un autre coté, la femme s'attendait à quoi en allant chercher un époux qu'elle ne connait pas à l'étranger ?

Sur le fond : une main courante ne sert à RIEN. Seule une plainte a des conséquences

Pour la préfecture, vous ne pouvez les prévenir que si la vie commune est rompue. Donc vous déménagez et vous avertissez la préfecture de la fin de la vie commune.

Par **Clara**, le **16/10/2010** à **12:27**

Je ne parlais pas de vous Ouachani, mais du monsieur qui bat sa femme comme platre.
Sinon, pour Mimi, l'amour rend aveugle, il a du etre tout mignon tout sage tout pendant qu'il etait là bas, et arrivé ici, les vannes ont laché. Maintenant, c'est vrai qu'avec tous les problèmes de mariages mixtes qu'on lit sur le forum ou ailleur, mieux vaut refechir à deux fois.
Et comme dit Ouachani, que ce soit un homme ou une femme, faut se mefier, une fois qu'ils ont eu ce qu'ils voulaient, c'est à dire venir en France ou ailleurs, fini l'exotisme, bonjour la vraie nature. Au lieu de remercier le conjoint qui leur a permis de quitter leur pays, ils deviennent leur bourreau.
Et surtout, rapport à ceux là, ceux qui font un vrai mariage d'amour ont toutes les difficulter à faire croire à leur VRAI mariage pour obtenir des papiers

Par **Ouachani**, le **16/10/2010** à **17:15**

Bonsoir Clara,

L'amour rend aveugle, le mariage rend la vue.

Par **Clara**, le **16/10/2010** à **18:11**

(rires !!!) Les pauvres...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Clara**, le **17/10/2010** à **14:29**

Surtout quand il vous frappe, allez toujours porter plainte au commissariat, faites constater les traces de coup par un medecin. Gardez bien ces documents qui vous serviront pour le divorce.
Voyez aupres de votre mairie s'il y a une permanence juridique pour expliquer votre cas à un avocat. Il a trouvé une "bonne poire" pour venir en France et subvenir à sa famille au maroc et pas à celle qu'il a construite avec vous. Demandez au membre de votre famille des attestations de ce qu'il vous fait subir s'ils sont temoins.
Depuis qu'il sait que vous souhaitez divorcer, il est redevenu le gentil monsieur qu'il etait avant le mariage pour vous berner. Sa vraie nature ressortira dès qu'il aura ses papiers et il vous pourrira la vie à vous et à votre fils

Par **delicatesse**, le **25/10/2010** à **18:13**

malheureusement y a bcq de cas pareils moi je suis mariee en france pour trouver un homme agressif et faible qui me prive de tous enfant parceque il en a mettre les deux noms sur les papiers impossible je n ai rien à mon nom ni enfants je vis comme une bonne au pays des droits je mange et je dors et si jamais je parle il me mettra dehors il me bat aussi on oeil à gonfle plusieurs fois si je vous racontais mon calvaire vous allez vous enfuire et je continue à supporter j ai la carte de 10 ans et je ne peux rien faire d autre que prier

Par **ines2908**, le **07/10/2016** à **16:26**

Je vis actuellement la même chose je me suis mariée à un sans papiers depuis janvier j'ai accouchée en aout et depuis qu'on est marié il a totalement changé me trompe , me manque de respect , crie et même devant ma fille donne des coups dans les meubles me menace

Par **amajuris**, le **07/10/2016** à **17:58**

bonjour,
vous n'avez qu'à le menacer d'informer les services de police et la préfecture de ces faits de violence en lui indiquant que s'il continue, vous demanderez le divorce.
cela devrait le calmer, car malheureusement il est possible qu'il ne vous ait épousé que pour avoir un titre de séjour (mariage gris).
vous n'êtes pas la première et sans doute pas la dernière, malgré les mise en garde contre les mariages gris.
salutations

Par **jos38**, le **07/10/2016** à **18:04**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

bonsoir amatjuris. sur un autre post ines2908 dit qu'elle a demandé le divorce et que son avocate lui conseille de partir, quitte à gérer un divorce pour faute...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés